

Tous ensemble le jeudi 27 juin 2013 pour la reconstruction de la Maternité des Lilas

En effet, Monsieur EVIN Président de l'A.R.S. doit tenir sa promesse de financer la reconstruction sur les Lilas de la Maternité.

C'est un établissement d'utilité publique :

- ◆ Accompagnement de la mère et de l'enfant.
- ◆ Planning familial.
- ◆ Est à l'origine des avancées et des techniques « *accouchement sans douleur* ».

Et avec un atout de proximité pour les usagers qu'est le Métro.

AUJOURD'HUI : Tous ensemble, mobilisons nous pour le maintien des 150 emplois et la reconstruction de la Maternité des lilas.

**La Cgt vous appelle à un rassemblement le jeudi 27 juin 2013
à 17 h devant la Maternité, puis manifester dans les rues des Lilas.
Rendez vous 12 rue du Coq français**

**Pour crier HAUT et FORT
non à la fermeture de la MATERNITE
Exigeons que l'ARS finance sa reconstruction !**

Au cours de cette manifestation la Cgt vous fera des propositions d'actions .



Sections syndicales de la Maternité Des Lilas

En recevant une délégation des personnels, mercredi 19 juin 2013, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) d'Île-de-France a fixé ses conditions pour la survie des maternités emblématiques des Bluets (Paris XII^e) et des Lilas (Seine-Saint-Denis).

« *Il n'y a pas de risque de disparition de ces deux établissements puisque nous les soutenons fortement* », a déclaré en préalable à l'AFP un porte-parole de l'ARS, dirigée par l'ancien ministre de la Santé Claude Evin.

S'agissant de la maternité des Bluets, menacée également de dépôt de bilan, l'ARS préconise des mesures d'amélioration de sa gestion et une coopération plus approfondie avec l'hôpital Trousseau de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Pour la maternité des Lilas, dont les locaux sont vétustes : « L'ARS nous a indiqué que le projet de reconstruction n'était plus possible pour des raisons économiques ».

Quelles raisons économiques ? Toujours pas d'audit !

La remise en cause du projet de reconstruction avait déjà été évoquée début juin dans un courrier de M. Evin, soulignant un déficit structurel de la maternité de 2 millions d'euros ne permettant pas un recours à l'emprunt.

« *Nous préconisons que la maternité soit déplacée au sein de l'hôpital intercommunal de Montreuil tout proche* », a indiqué l'ARS.

Pour nous le transfert de l'investissement de 6 millions d'euros prévu initialement aux Lilas vers l'Hôpital Intercommunal de Montreuil est un non-sens. Les locaux de l'hôpital intercommunal - ancienne maternité de Montreuil sont totalement vétustes et situés loin du métro.

Sans étude préalable, sans projection sur les frais de fonctionnement, ce projet s'apparente d'ores et déjà comme un gouffre financier pour demain.

S'il manque 18 millions d'Euros pour la reconstruction d'un service public de santé aux Lilas, c'est aux pouvoirs publics d'assurer cet investissement.

La maternité loue aujourd'hui pour 300 000€ à deux SCI les locaux actuels.

L'investissement sur 60 ans correspond à 18 millions d'euros de loyer.

À fond public, maternité publique !

La maternité des Lilas aux Lilas

les syndicats CGC et CGT se battons pour :

la défense des salariés, et le refus des plans sociaux qui les menacent

Tous ensemble, manifestons

pour obtenir ces 18 millions d'investissement !

Les maternités des Bluets et des Lilas sont structurellement déficitaires parce que l'application de la loi dite « Bachelot », les paiements à l'acte et les nouvelles normes de sécurités imposées ont créé cette situation de déficit.

L'accouchement sans douleur, le planning Familial

sont à promouvoir en Seine-Saint-Denis !

Abrogation de la loi Bachelot !